

***STREAMING*JUSTICE**

PLAN DU COURS

Définition

Encadrement légal du streaming

Atouts et défauts

Alternatives légales

La délibération

SEQUENCE III : ATOUTS ET DEFAUTS

Pourquoi regardons-nous des séries et des films en streaming ? Nous savons que c'est illégal, que ce n'est pas juste envers les gens qui travaillent pour créer ces œuvres, et pourtant...

Les avantages du streaming

1. Tout le monde le fait

Selon une étude Opinion Way commandé par l'HADOPI (que vous retrouverez en intégralité dans la section ressources), 8% de la musique écoutée en streaming l'est illégalement, cette part est de 38% pour les films, 37% pour les séries TV. Un quart des livres et bandes dessinées streamés le sont illégalement, tout comme 19% des jeux vidéos.

Le streaming illégal est largement pratiqué par les internautes, même si le streaming légal reste majoritaire. Le streaming illégal, de séries et de film notamment, est presque entré dans les mœurs, faisant oublier à ses utilisateurs que ce n'est pas une pratique légale.

2. Le catalogue

Le catalogue des plateformes légales ne s'alignerait pas avec celui des sites de partage et de streaming... En effet, en ce qui concerne les biens culturels internationaux, le public français privilégie le streaming illégal car, pour les séries TV,

les œuvres sont souvent diffusés bien après leur passage dans leur pays d'origine, et l'internaute n'arrive pas à attendre les diffusions françaises.

De plus, les films ou séries sont le plus souvent proposés en version française, il faut donc attendre que le doublage soit fait, alors que la majorité des gens qui consomment des séries sur le web le font en VO ou VO sous-titrée (cependant, des efforts sont notables, le multi-langues est de plus en plus proposé).

N'importe quelle série, film, livre... pratiquement tout est disponible sur internet, c'est facile d'accès et rapide (on peut regarder tout de suite). Le site français de référencement dpstream.net recense seize mille trois cent films, trois mille quatre cent vingt neuf séries, mille neuf cent quatre vingt six mangas... alors que CanalPlay Infinity, le service VOD du groupe Canal, l'un des meilleurs services de streaming légal et payant en France, n'affiche *que* mille sept cent films à son catalogue.

3. Les moyens

Le streaming est différent du téléchargement : nous avons déjà vu ça précédemment, le streaming ne permet pas d'avoir accès au bien culturel n'importe quand, il faut être connecté à Internet. C'est tout. C'est gratuit, cela va permettre à n'importe qui d'avoir accès à des biens culturels. A la différence du téléchargement donc, où on obtient le fichier sur son propre disque dur. En consommant via le streaming, on n'a donc pas les œuvres chez soi, il faudra aller les acheter ou se les procurer autrement si l'on veut en profiter à n'importe quel moment.

4. La découverte

Pour certains, le fait d'écouter ou de lire une œuvre en streaming permet donc de découvrir quelque chose, s'en faire une première idée avant d'aller l'acquérir par

des moyens traditionnels. C'est gratuit, et facile d'accès, nous sommes donc plus enclins à écouter ou regarder, lire des choses différentes, nouvelles, et donc le streaming permet également d'élargir sa culture.

5. La facilité

Il me suffit d'être équipé d'un ordinateur et d'un accès à internet, c'est plus simple que d'aller acheter un album à la FNAC ou bien un livre, c'est bien plus rapide et bien moins compliqué de streamer.

Les inconvénients du streaming

1. La connexion internet

Afin de regarder quelque chose en streaming, il faut disposer d'une connexion internet. Et dans le cas d'une vidéo en haute définition ou d'un bien pesant lourd, il faudra une bonne connexion. En effet, la vidéo risque de ne pas charger correctement, de laguer, tout comme l'audio ou les pages de la bande dessinée qui mettront du temps à s'afficher si le débit ne suit pas

2. Stockage des fichiers

Nous l'avons déjà vu, les données ne sont pas stockées éternellement sur l'ordinateur : elles sont placées temporairement dans la mémoire vive de

l'ordinateur, et pour la regarder à un autre moment il faudra attendre le chargement à nouveau.

3. Illégalité

La technologie du streaming n'a beau ne pas être illégale, le fait d'uploader des contenus protégés par le droit d'auteur ou qui rentrent dans d'autres critères vus dans la séquence introductive, est illégal, tout comme le visionnage de celles-ci. En regardant en streaming de tels contenus, nous nous exposons donc à des poursuites.

4. Liens inactifs

Les catalogues des sites spécialisés en streaming illégal sont très souvent renouvelés du fait de la suppression des contenus par les hébergeurs. Les liens que l'internaute va trouver seront souvent inactifs ou inexistant. Des problèmes qui vont se répercuter sur l'expérience que l'utilisateur va faire du streaming illégal.